



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 29/06/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 28 juin 2010
D - 20100314

Aujourd'hui Lundi 28 juin Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente à partir de 17h 55), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Dominique DUCASSOU, M. Jean Marc GAUZERE, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES,

Budget de l'exercice 2010. Décision modificative n°1.

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La présente Décision Modificative a pour objet d'intégrer sur l'exercice 2010 les résultats et reports de l'exercice 2009, et de procéder à de nouveaux ajustements de crédits rendus nécessaires par l'exécution budgétaire.

Le document joint à la présente délibération reprend sous la forme réglementaire imposée par la nouvelle norme comptable M14 :

- I - Les résultats et reports de l'exercice 2009 pour intégration
- II - Les opérations nouvelles de l'exercice 2010

I - INTEGRATION DES RESULTATS ET REPORTS DE L'EXERCICE 2009

Conformément à la délibération du 28 juin 2010 ayant approuvé le compte administratif 2009 et affecté le résultat, les restes à réaliser et les résultats doivent être repris dans le budget de l'exercice 2010 comme suit :

1 - Budget VILLE

Dépenses d'investissement :

Besoin de financement 2009 : 37 141 297.96 euros (compte 001)

Restes à réaliser 2009 : 56 408 333.15 euros

Recettes d'investissement :

Excédent de fonctionnement capitalisé : 34 187 640.20 euros (compte 1068)

Restes à réaliser 2009 : 59 361 990.91 euros

Dépenses de fonctionnement :

Restes à réaliser 2009 : 2 753 358.41 euros

Recettes de fonctionnement :

Excédent reporté : 2 995 422.86 euros (compte 002)

Soit un solde positif de 242 064.45 euros utilisé au financement des opérations nouvelles de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2010.

2 – Budget REGIE DES SPORTS ET LOISIRS

Dépenses d'investissement :

Besoin de financement 2009 (D001)	0 euro
Restes à réaliser 2009	125 025.22 euros

Recettes d'investissement

Excédent de financement CA 2009 (R001)	215 926.78 euros
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	0 euro
Restes à réaliser 2009	0 euro

Dépenses de fonctionnement

Restes à réaliser 2009	0 euro
------------------------	--------

Recettes de fonctionnement

Excédent reporté 2009 (R002)	132 088.55 euros
------------------------------	------------------

Soit un solde positif de 132 088.55 euros utilisé au financement des opérations nouvelles de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2010.

II- DECISION MODIFICATIVE N° 1

Après le vote du Budget et compte tenu des premiers éléments d'exécution budgétaire, il apparaît nécessaire de procéder à des transferts de crédits relatifs à des modifications de chapitres budgétaires. Compte tenu des éléments nouveaux non connus lors du vote du budget il convient d'inscrire de nouvelles dépenses et recettes réelles ainsi que les opérations d'ordre budgétaires s'y rapportant.

Aussi, compte tenu de la reprise des résultats de l'exercice antérieur et de l'inscription d'opérations nouvelles,

VU l'article L 1612-11 du C.G.C.T.

VU la Loi 96-142 du 21 février 1996,

Nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2010.

Ladite décision modificative s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de 110 130 106,97 Euros
dont : 109 682 091,64 Euros pour la Ville
dont : 448 015,33 Euros pour la Régie des Sports et Loisirs

En Dépenses à la somme de 110 130 106,97 Euros
dont : 109 682 091,64 Euros pour la Ville
dont : 448 015,33 Euros pour la Régie des Sports et Loisirs

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 juin 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire

La décision modificative n°1 permet de procéder à des ajustements de crédits rendus nécessaires par l'exécution budgétaire.

Beaucoup de ces ajustements sont des transferts de crédits (changement d'imputation comptable, virements entre sections) qui sont équilibrés et budgétairement neutres.

Il existe cependant des opérations notamment en investissement qui doivent faire l'objet de crédits nouveaux ou complémentaires financés par l'utilisation de l'excédent 2009 ou de nouvelles recettes.

Les principales opérations sont les suivantes :

Subventions

Centre culturel et touristique du vin	0,2 M€
Subvention C.C.A.S.	0,15 M€
Maison de l'emploi	0,13 M€
Cent ans de l'aviation	0,09 M€
Fête du vin	0,06 M€

Crédits complémentaires

Personnel	0,35 M€
Eclairage Public Maintenance	0,3 M€
Evento 2011	0,3 M€
SIVU	0,5 M€
Opération clic et déclic	0,04 M€
Titres annulés, non valeurs	0,10 M€
Appels d'offres, publicité	0,10 M€
Crédits de fonctionnement divers	0,2 M€

Acquisitions et fonds de concours

Terrain rue Achard	0,04 M€
Propriété rue Héron	0,26 M€
Musée d'aquitaine acquisition d'œuvres	0,06 M€
ZAC Berges du lac, participation	1 M€

Travaux, études et subventions d'équipement

Bibliothèque Mériadeck (1 ^{ère} phase)	1 M€
Maison éco-citoyenne, travaux, complément	0,18 M€
Quartier Joliot Curie, études (part ville)	0,05 M€
Foyer fraternel, subvention d'investissement	0,05 M€
Fondation Universitaire, participation	0,05 M€
PAE Armagnac, actualisation	0,12 M€
Divers	0,1 M€

Le financement correspondant s'établit de la façon suivante :

Excédent 2009 :	0,24 M€
Produit et compensations fiscales :	-0,36 M€
DGF	0,5 M€
Dotation Nationale de Péréquation	-0,16 M€
Remboursement dépenses H1N1	0,32 M€
Assurance tempête KLAUS	0,3 M€
Participation Fonds de solidarité européen (tempête Klaus)	0,27 M€
Taxe sur l'électricité	0,1M€
Cession terrain Armagnac	1,08 M€
Bibliothèque Mériadeck (phase 1) participation Région	1 M€
TLE	0,21 M€
Cessions diverses	1,31 M€
Conservations des collections du Muséum, participation Région	0,3 M€
Subventions et participations diverses	0,32 M€